

Le mal profond d'un centre pour mineurs

Genève Un audit conclut à une gestion calamiteuse de La Clairière. Tout devra être repensé

Une institution sinistrée. Les experts mandatés pour ausculter le fonctionnement du centre de détention et d'observation pour mineurs La Clairière, à Genève, ont rendu un sévère rapport. Souffrance du personnel, absentéisme record à hauteur de 25%, manque de reconnaissance du travail effectué, organisation déficiente, départs à la chaîne, conflits larvés, non-respect des normes imposées pour l'enfermement de jeunes délinquants, excès sécuritaires aux effets pervers, la liste des reproches s'égrène sur 60 pages.

Excès sécuritaires

C'est à la Commission des visiteurs de prisons du Grand Conseil que revient l'initiative de ce rapport. Un passage inopiné dans ce lieu de privation de liberté a convaincu ses membres de pousser plus loin les investigations. Le résultat de l'audit mené par le professeur Christian-Nils Robert, l'avocate Doris Leuenberger et la doctoresse Joëlle Wintsch, a été présenté jeudi à la presse. «Les problèmes sont encore plus graves que ce que l'on pouvait

imaginer», a commenté la députée socialiste Loly Bolay.

Les experts ne se sont pas penchés directement sur le sort des quelque 450 adolescents qui passent chaque année à La Clairière mais précisent que tous ces problèmes de gestion ont, à l'évidence, des conséquences sur leur prise en charge.

Ces jeunes ne bénéficient pas des 8 heures d'occupation journalière prévues par les règles pénitentiaires européennes, ils sont souvent deux à occuper une cellule individuelle, contre ces mêmes recommandations, ils sont interdits de crayon dans leur cellule (pour cause de graffitis) et ne peuvent ainsi pas faire leurs devoirs. Tout accès internet a également été supprimé.

La sécurité des jeunes – dont 60% ont présenté des troubles psychiques – ne semble pas optimale au sein de l'établissement. Pas d'alarme anti-feu en suffisance, un jeune qui sonne peut parfois attendre une à trois heures avant d'avoir une réponse, pas assez de passage pour surveiller le mineur qui se trouve en cellule forte. Un jeune, qui avait

gardé son briquet et mis le feu à son matelas, a d'ailleurs failli mourir.

A l'inverse, les experts déplorent un climat sécuritaire trop marqué. La Clairière est un des rares centres romands à disposer de gardiens. Ceux-ci sont détachés de Champ-Dollon et n'ont reçu aucune formation spécifique pour s'occuper d'adolescents en rupture. Quant à la solution des agents de sécurité privée, appelés en renfort la nuit mais aussi le jour pour pallier l'absence des éducateurs (2300 heures de remplacements en 2009), celle-ci est qualifiée «d'inadmissible» par Christian-Nils Robert.

Responsabilités

Une visite du centre fermé de Valmont, à Lausanne, a conforté les experts dans l'idée que trop de sécurité est susceptible d'amener de la violence et que la possibilité de s'enfuir calme en général le jeu. Le grillage autour de cette propriété a d'ailleurs été remplacé afin d'élargir les mailles et éviter des blessures au jeune fugueur.

Il y a tout juste une semaine, Jean-Michel Gottardi, directeur de

La Clairière depuis onze ans, a été dirigé vers un autre poste au sein de l'Office pénitentiaire (OPPEN) où il s'occupera du recrutement. «Il a préféré laisser la main pour le bien de l'institution», souligne Georges Lapraz, patron dudit office.

Ce dernier précise aussi ne pas avoir attendu ce rapport pour prendre des mesures. «Un nouveau concept de prise en charge est en préparation et treize postes ont déjà été obtenus pour faire face à ce changement.» Ce dernier a été imposé par l'Office fédéral de la justice, qui a menacé de couper ses subventions si les exigences minimales – par exemple la double occupation des cellules – ne sont pas respectées.

Pas encore de quoi satisfaire les parlementaires. «Il n'est pas normal que cette situation délétère ait pu subsister si longtemps sans que la hiérarchie s'en émeuve», souligne le radical Michel Ducret. Et sa collègue Loly Bolay de renchérir: «C'est toute la chaîne de commandement qui a failli. Il faudra regarder de plus près pour savoir ce qui s'est vraiment passé.» **Fati Mansour**

Le Temps 18.3.2011